

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 3 (1920)
Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

part des stations d'étrangers, surtout dans la haute montagne, eurent très peu de monde. Le Valais toutefois a fait exception : Zermatt en particulier eut passablement d'hôtes.

Nos entreprises de transports, dont la prospérité dépend en grande partie d'un fort trafic international virent leurs espoirs déçus, bien que le nombre des voyageurs eût atteint à peu près le 50 % de celui d'avant-guerre.

La statistique suivante établie par le service de contrôle à la frontière indique le nombre et la nationalité des étrangers entrés en Suisse du 1^{er} août 1919 au 30 avril 1920 pour y faire un séjour de repos ou de vacances. Des 70,159 étrangers autorisés à faire un séjour en Suisse, il en vint 20,282 d'Allemagne, 18,806 d'Autriche, 9082 de France et des colonies, 8796 d'Angleterre et de ses colonies, 3572 de Hollande, 1580 d'Italie, 1357 de Belgique, 1321 de Tchéco-Slovaquie, 947 des Etats-Unis d'Amérique, 563 de Russie, 554 de Grèce, 447 de Hongrie, 408 d'Espagne, 370 de Pologne, 351 de Roumanie, 339 d'Amérique du Sud, 339 du Danemark, 253 de Serbie, 252 de Suède, 156 de Portugal, 128 de Turquie, 95 du Luxembourg, 76 de Norvège, 68 de Finlande, 52 du Japon, 29 d'Arménie, 24 de Chine, 23 de Bulgarie, 17 de Perse, 15 de l'Amérique centrale, 1 d'Albanie, 1 de Siam; 21 personnes ne se rattachaient à aucun pays.

Dans ces statistiques sont compris les transports d'enfants au-dessous de 15 ans, qui doivent être soustraits des chiffres indiqués plus haut. D'Allemagne il est venu 12,049 enfants, d'Autriche 16,673 et de Tchéco-Slovaquie 1060.

En faisant abstraction de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie, ce sont la France avec 9082, l'Angleterre avec 8796, la Hollande avec 3372, l'Italie avec 1580 et la Belgique avec 1357 qui détiennent les chiffres les plus élevés de personnes venues faire un séjour de repos ou de vacances dans les hôtels et pensions de la Suisse. Rappelons toutefois que ces chiffres ne concernent que la période qui s'étend jusqu'au 30 avril 1920. Pendant la dernière saison d'été et la saison d'hiver 1920/21 qui vient de commencer, c'est le nombre des touristes anglais et hollandais qui est le plus fort. Quant aux Américains, ils sont en sensible progrès.

La saison d'hiver actuelle est caractérisée par une forte reprise du mouvement des étrangers. Si le temps se montre propice aux sports d'hiver, on peut s'attendre à voir nos diverses stations d'hiver bien fréquentées.

Il est à souhaiter, pour notre industrie hôtelière et pour toutes les autres entreprises dépendant du mouvement des étrangers, que l'année 1920 soit la septième et dernière des « années maigres » et qu'avec l'année 1921 commencent les « années grasses ».

G. Finances.

En 1919, les subventions et cotisations versées à l'Association nationale pour le développement du tourisme s'étaient élevées à frs. 424,030.—. En 1920, elles sont de frs. 417,000.— en regard d'un total de dépenses de frs. 576,066.22. Les comptes de l'exercice 1920 ne balancent donc que grâce aux excédents des années précédentes et le budget pour 1921 se présente dans les mêmes conditions.

Nous devons répéter ici ce que nous avons dit dans notre précédent rapport au sujet de l'insuffisance des subventions et cotisations versées à l'Association nationale pour le développement du tourisme en regard des services que l'on réclame de l'Office du Tourisme. L'impression de guides, monographies, albums, et autres ouvrages de propagande, l'édition de cartes géographiques et d'affiches, l'exposition de ces der-

nières, les insertions dans les grands journaux et dans les périodiques de l'étranger, la création et l'entretien d'agences dans quantité de villes, la collaboration de nos représentants et correspondants à l'étranger, l'organisation d'expositions de notre Office ou notre participation à des expositions et à des foires internationales, l'envoi de matériel de publicité sur tous les points du globe aux agences de voyages, aux consuls, aux sociétés suisses et à tous ceux qui en font la demande, la réunion et la diffusion de photographies, films et diapositifs, les subventions accordées en Suisse et à l'étranger, tout cela, indépendamment des frais généraux de l'Office, exige des dépenses considérables. Les travaux commencés ou projetés en réclameront d'autres encore, car les efforts faits jusqu'ici doivent être poursuivis et même redoublés, l'activité de l'Office suisse du Tourisme n'étant qu'à ses débuts. Déjà les fruits de ce travail commencent à se faire sentir, mais il est nécessaire de poursuivre la propagande à l'étranger. A cet effet, il faut accorder à l'Office les ressources financières voulues, pour lui permettre de lutter avec la concurrence toujours plus forte des autres pays de tourisme.

Il n'y a pas que l'hôtellerie, les entreprises de transport et les industries annexes qui soient en cause et auxquelles s'adresse notre Association, mais bien toute notre économie nationale, dont la prospérité est solidaire du développement du tourisme et du trafic suisse. C'est ce que comprennent de plus en plus les autres pays; c'est aussi la raison de leurs efforts dans le but d'attirer les touristes chez eux.

Tandis que le commerce apporte à la consommation d'un pays les produits dont il a besoin, le tourisme apporte à sa production un surcroît d'acheteurs, de consommateurs étrangers, qui viennent volontairement trouver le vendeur. C'est ce qu'on appelle d'un mot très juste: « l'exportation à l'intérieur ». Cette exportation mérite d'être encouragée. A cet effet notre Office, qui concentre toutes les forces et organisations opérant dans le domaine du tourisme suisse, doit posséder les moyens financiers indispensables à l'accomplissement de sa tâche. Nous adressons donc un pressant appel à tous nos membres et subventionnants afin qu'ils veuillent bien continuer à nous accorder leur aide financière, augmenter si possible leurs prestations annuelles et coopérer au développement de notre Association en lui procurant de nouveaux appuis.

Au 31 décembre 1920, les comptes se présentent comme suit:

Excédent de 1919 et recettes de 1920	frs. 1,093,837.05
Dépenses de l'exercice 1920	« 576,066.22
Solde actif au 31 décembre 1920	<u>frs. 517,770.83</u>

Ce résultat, satisfaisant en apparence, l'est beaucoup moins si l'on envisage les travaux en cours ou projetés et les dépenses votées. C'est ce que fait ressortir le *budget pour 1921*, adopté par le Conseil du Tourisme. Comme les comptes de 1920, mais dans une mesure beaucoup plus forte, il ne balance que grâce à l'excédent de l'exercice précédent. Malgré une diminution des dépenses, le solde actif présumé, au 31 décembre 1921, ne sera plus que de frs. 168,035.84. Le recul est donc sensible et chacun comprendra la nécessité de l'augmentation des ressources, au moment où l'Office suisse du Tourisme, après une première période d'organisation et de préparation, a commencé l'exécution et la réalisation des tâches qu'il s'est imposées. Les demandes de matériel affluent de tous côtés. Il faut pouvoir les satisfaire, et reconstituer les stocks des agences de voyages. De nouvelles couches de population s'intéressant aux voyages, au tourisme et aux sports ont surgi depuis la guerre. Il faut canaliser leurs

penchants au profit de la Suisse, leur montrer que celle-ci est une réduction des merveilles de la terre, leur suggérer le goût des sports en haute montagne. Mais tout cela représente de la publicité, des imprimés, des cartes, des agences, des correspondants, en un mot une propagande coûteuse qui exige à son tour des moyens financiers adéquats.

En terminant le troisième rapport de gestion de l'Association nationale pour le développement du tourisme, nous nous sentons pressés d'exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui nous ont accordé leur concours moral et financier: autorités fédérales, cantonales et communales, représentants diplomatiques et consulaires, entreprises financières, industrielles et commerciales, agences de voyages, personnes, sans oublier la presse. Nous les prions de continuer à nous témoigner leur bienveillance et à vouer leur sympathie au trafic et au tourisme suisses qui sont intimement liés à notre économie nationale.

Au nom du Comité de direction,

Le président:

Dr. F. Holzach.

Le directeur de l'Office du tourisme:

Junod.